

Perspectives

N°22/075 – 1^{er} mars 2022

MAROC – La pire sécheresse depuis trente ans et ses conséquences économiques

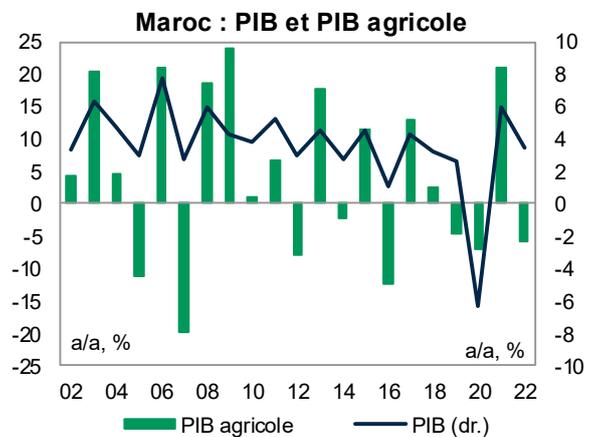
Depuis le début de l'hiver 2021-2022, le déficit pluviométrique est de 64% au Maroc. Dans un pays où plus de 15% du PIB est issu de l'agriculture, et pour un secteur qui emploie 38% de la population active, c'est évidemment une mauvaise nouvelle économique qui aura des conséquences multiples, et pas seulement sur la croissance du PIB en 2022.

Déjà affecté par des sécheresses les années passées, le PIB agricole s'était contracté de 4,6% en 2019 et de 6,9% en 2020 pour se redresser très fortement de 17% en 2021 (estimation). Cela a accentué la récession issue de la crise sanitaire en 2020. Mais, à l'inverse, a aussi favorisé l'effet de rebond l'année dernière. L'impact des plus ou moins fortes précipitations sur le PIB agricole et le PIB global est d'ailleurs assez mécanique. Pour chaque variation de 10% du PIB agricole, l'impact à la hausse ou à la baisse peut être estimé à environ 1,5% de croissance du PIB global. En 2022, la croissance du PIB pourrait donc s'élever à 3,5%, au lieu de 3,9% prévu initialement.

Au cours des vingt dernières années, le PIB agricole est entré huit fois en récession, et c'est toujours en raison des sécheresses qui frappent le territoire. La hausse de la fréquence des sécheresses, passant d'environ une tous les dix ans à une tous les deux ans en moyenne depuis 2010 est, selon les experts, l'une des conséquences du réchauffement climatique. Le PIB agricole est aussi moins résistant, lorsque plusieurs années de sécheresse se suivent et que les barrages de rétention et les réservoirs d'eau, peu alimentés, ne servent plus d'amortisseurs lors des années sèches. C'est le cas en 2022. L'agriculture consomme 85% de l'eau disponible au Maroc et le pays a engagé la construction d'usines de désalinisation, afin de répondre aux besoins croissants de la population en eau potable.

L'impact sur la balance commerciale va se matérialiser par une hausse des importations de produits alimentaires et notamment de céréales, dans un contexte de hausse des prix par ailleurs peu favorable aux importateurs. De plus, le Maroc importe 13% de ses céréales d'Ukraine et 4% de Russie (année 2020) et pourrait être obligé de trouver des fournisseurs alternatifs en cas de rupture des approvisionnements provoqués par la guerre en cours en Ukraine. Toutefois, le redressement espéré des recettes touristiques devrait plus que compenser la hausse du déficit commercial des biens qui pourrait toutefois dépasser les 20 milliards d'euros cette année.

Autre conséquence immédiate, l'inflation des produits alimentaires qui a progressé à 4,4% en décembre dernier et à 4,3% en janvier, en partie alimentée par un effet de base. Elle n'était toutefois que de 0,8% en 2021. C'est la plus forte hausse depuis quatre ans. La hausse des prix pourrait perdurer de nombreux mois,



alimentée en partie par la hausse des coûts de transport qui se répercute dans le prix des aliments importés. Les produits alimentaires sont pondérés à hauteur de 33% dans l'indice des prix et ceux du transport à 13% (et ils sont en hausse de 6% depuis un an). Une inflation assez proche de 2% en 2022 est donc possible. C'est un niveau global qui reste toutefois très contenu dans le contexte actuel.

La chute des productions agricoles et des revenus des agriculteurs est déjà bien anticipée par les autorités qui ont mis en place cette année des mécanismes de soutien afin d'atténuer l'impact social sur le secteur. Un montant de plus de 900 millions d'euros est évoqué par les autorités. Au-delà du maintien du pouvoir d'achat, il s'agit aussi pour le gouvernement de freiner l'exode rural qui alimente le chômage dans les villes. À fin septembre, le chômage est de 11,8% et de 31% pour les jeunes.

Enfin, une hausse éventuelle des subventions sur les produits de première nécessité pourrait aussi peser un peu cette année sur les finances publiques.

✓ Notre opinion – *Malgré une année agricole qui devrait être en récession de 6% en 2022, selon nos prévisions et des mesures de soutien un peu coûteuses, le redressement économique global va se poursuivre cette année sous l'effet espéré du redressement du tourisme et des exportations. Une attention particulière doit toutefois être portée aux risques liés à l'augmentation de l'instabilité sociale. La combinaison d'une hausse des prix alimentaires et des coûts de transport dans un contexte de chômage qui reste élevé parmi les jeunes, pourrait alimenter des tensions qui ont déjà commencé à s'exprimer dans certaines régions. Les mesures de soutien social ont justement pour but de répondre aux besoins des populations les plus affectées.*

[Article publié le 25 février 2022 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
28/02/2022	Italie – Guerre en Ukraine et inflation	Italie
25/02/2022	Allemagne – Conjoncture : PIB au T4-2021	Allemagne
25/02/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
24/02/2022	L'ADN au secours de la donnée	Sectoriel, informatique
23/02/2022	Iran – Où en est l'économie à la veille des résultats des pourparlers de Vienne ?	Moyen-Orient
23/02/2022	Europe – L'Allemagne à la table des faux-semblants ?	Allemagne
22/02/2022	Pérou – À un pitoyable spectacle politique s'oppose une économie "résiliente"	Amérique latine
22/02/2022	Avenir de l'Europe - Les politiques macro-prudentielles	Europe
22/02/2022	Asie – Singapour peut-elle s'imposer comme une alternative crédible à Hong Kong ?	Asie
18/02/2022	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
17/02/2022	L'Europe vote Mattarella	Italie
16/02/2022	Italie – Recul de la production en fin d'année	Italie
15/02/2022	ECO Tour 2022 : état de l'économie française secteur par secteur	France, sectoriel, macroéco
14/02/2022	Royaume-Uni– Conjoncture, Flash PIB : faible impact d'Omicron sur le PIB au T4	Royaume-Uni
11/02/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
11/02/2022	L'insolente santé de l'économie coréenne	Asie
09/02/2022	France – Comprendre l'accélération récente et les écarts d'inflation suivant les habitudes de consommation	France
09/02/2022	Mexique – Élève sérieux et appliqué	Amérique latine
08/02/2022	Ukraine – L'hiver de la grande incertitude	PECO
07/02/2022	Parole de banques centrales – La BoE à la conquête du temps perdu	Royaume-Uni
04/02/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
04/02/2022	Parole de banques centrales - BCE : entre la lettre et l'esprit, les marchés achètent l'esprit	Zone euro
03/02/2022	L'indispensable recyclage des métaux	Mines & métaux
03/02/2022	Inde – Acheter du temps pour soutenir la reprise	Inde
02/02/2022	Zone euro – Conjoncture, flash : une première estimation du PIB à 0,3% au T4 2021	Zone euro
02/02/2022	Mexique – Le risque de résistance de l'inflation	Amérique latine
01/02/2022	Turquie – La crise, derrière l'apesanteur	Turquie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.